ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES
CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL DE LA 112e SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES, TENUE LE 16 AVRIL 2026, PAR CONFÉRENCE WEB

APPROUVÉ LE 4 JUIN 2026

PROCÈS-VERBAL DE LA 112E SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES, TENUE LE 16 AVRIL 2026, À LEBEL-SUR-QUÉVILLON

PRÉSENTS

Compartino, Nichèle	présidente	Ville de Chibougamau
Dubé, René		Ville de Matagami
Fortin, Jacques		Ville de Chapais
Gagnon, Louis		Ville de Matagami
Gauvin, Morgane		Ville de Chapais
Lafrenière, Guy	vice-président	Ville de Lebel-sur-Quévillon
Lebrun, Sébastien		Localité de Radisson
Lemoyne, Denis		Ville de Lebel-sur-Quévillon
Poirier, Alain		Ville de Chibougamau

ABSENTS

Bouchard, Guylaine	Localité de Valcanton
Elliott, André	Localité de Villebois

INVITÉ

Boivin, Philippe	Directeur régional du MAMH

ÉGALEMENT PRÉSENTES

Arseneault, Linda	Adjointe de direction
Brousseau, Marie-Claude	Directrice générale
Payer, Annie	Directrice générale adjointe et directrice des affaires juridiques

FORMANT QUORUM

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Nichèle Compartino, présidente, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 15 h 02.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Nichèle Compartino fait la lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition de M. Denis Lemoyne, il est unanimement résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2026-04-16-01

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant en retirant le point 6.1.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
   3.1 Procès-verbal de la 111e séance tenue le 19 février 2026

3.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 mars 2026
4. Administration
   4.1 Correspondance
   4.2 États financiers, chèque émis et salaires payés au 31 janvier et au 28 février 2026
   4.3 Fonds Eastmain : états financiers et chèque émis au 31 janvier et au 28 février 2026
5. Fonds culturel régional
   5.1 FCR22-025 – Deuxième édition de la Semaine du Patrimoine Baie-James - REG
   5.2 FCR25-010 – La nature dans la culture – MAT
6. Programmes de soutien au développement social
   6.1 Point retiré
   6.2 PDC-148 – Conférence pour la Semaine de l'action bénévole – MAT
   6.3 PDC-149 – Fête familiale du 30e anniversaire – CHA
   6.4 PDC-151 – Semaine de la famille 2026 – LSQ
   6.5 PF-057 – 11e édition du Festival la Débâcle musicale – CHI
7. Divers
8. Questions du public
9. Prochaine séance
10. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. PROCÈS-VERBAL DE LA 111E SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 19 FÉVRIER 2026

Le procès-verbal de la 111e séance régulière tenue le 19 février 2026 est déposé pour adoption.

Sur proposition de M. Alain Poirier, il est unanimement résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2026-04-16-02

D'ADOPTER le procès-verbal de la 111e séance régulière tenue le 19 février 2026 comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 27 MARS 2026

Le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 mars 2026 est déposé pour adoption.

Sur proposition de M. Guy Lafrenière, il est unanimement résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2026-04-16-03

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 mars 2026 comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADMINISTRATION

4.1. CORRESPONDANCE

La correspondance du 27 novembre 2025 au 19 avril 2026 est déposée pour information.

4.2. ÉTATS FINANCIERS, CHÈQUES ÉMIS ET SALAIRES PAYÉS AU 31 JANVIER ET AU 28 FÉVRIER 2026

Les états financiers, la liste des chèques émis et les salaires payés, au 31 janvier et au 28 février 2026, sont déposés pour adoption.

Sur proposition de M. Alain Poirier, il est unanimement résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2026-04-16-04

D'ADOPTER les états financiers, les chèques émis et les salaires payés au 31 janvier et au 28 février 2026, comme présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3. FONDS EASTMAIN - ÉTATS FINANCIERS ET CHÈQUES ÉMIS AU 31 JANVIER ET AU 28 FÉVRIER 2026

Les états financiers et la liste des chèques émis au 31 janvier et au 28 février 2026 du Fonds Eastmain sont déposés pour adoption.

Sur proposition de M. Sébastien Lebrun, il est unanimement résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2026-04-16-05

D'ADOPTER les états financiers et les chèques émis au 31 janvier et au 28 février 2026 du Fonds Eastmain comme présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. FONDS CULTUREL RÉGIONAL

5.1. FCR22-025 – DEUXIÈME ÉDITION DE LA SEMAINE DU PATRIMOINE BAIE-JAMES - REG

CONSIDÉRANT QUE le projet et son bénéficiaire répondent aux critères d'admissibilité du Fonds culturel régional et que des sommes sont toujours disponibles;

CONSIDÉRANT QUE le projet constitue un levier structurant pour l'accès à la culture en offrant une programmation gratuite, diversifiée et déployée à l'échelle régionale;

CONSIDÉRANT QUE le projet joue un rôle clé dans la mise en valeur du patrimoine et dans le renforcement durable de l'identité culturelle de la Baie-James;

CONSIDÉRANT QUE le projet répond à deux objectifs du cadre normatif du Fonds culturel local et régional;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité d'analyse et de recommandation de l'*Entente de développement culturel 2022-2025*.

Sur proposition de M. Alain Poirier, il est unanimement résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2026-04-16-06

D'ACCORDER à la Société d'histoire de la Baie-James une subvention maximale de 37 129 $ pour la réalisation de son projet « Deuxième édition de la Semaine du Patrimoine Baie-James - REG »;

D'AUTORISER la direction générale à signer, exécuter et livrer, pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James, tous les actes, documents et écrits, de même qu'à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu'elle peut, à sa discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2. FCR25-010 – LA NATURE DANS LA CULTURE – MAT

CONSIDÉRANT QUE le projet et son bénéficiaire répondent aux critères d'admissibilité de l'Entente de développement culturel 2024-2027 (l'« Entente ») et que des sommes sont toujours disponibles;

CONSIDÉRANT QUE le projet propose des activités de médiation culturelle concrètes favorisant une participation active des citoyens, incluant les jeunes et contribuant directement à l'accessibilité à la culture sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE le projet s'inscrit dans les Journées de la culture et bonifie de façon significative l'offre culturelle locale par une approche distinctive alliant création artistique et valorisation du territoire, renforçant ainsi l'attractivité et la vitalité culturelle du milieu;

CONSIDÉRANT QUE le projet répond à deux objectifs du cadre normatif du Fonds culturel local et régional;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité de sélection des projets.

Sur proposition de M. Jacques Fortin, il est unanimement résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2026-04-16-07

D'ACCORDER à FaunENord une subvention maximale de 6 530 $ pour la réalisation de son projet « La nature dans la culture - MAT »;

D'AUTORISER la direction générale à signer, exécuter et livrer, pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James, tous les actes, documents ou écrits, de même qu'à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu'elle peut, à sa discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. PROGRAMMES DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT

6.1. Point retiré

6.2. PDC-148 – CONFÉRENCE POUR LA SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE – MAT

CONSIDÉRANT QUE le projet et son bénéficiaire répondent aux critères d'admissibilité du Programme de développement des communautés et que des sommes sont toujours disponibles;

CONSIDÉRANT QUE la présence d'un conférencier reconnu apporte une valeur ajoutée au milieu en créant un moment rassembleur et structurant pour les acteurs communautaires, favorisant les échanges, la réflexion et le renforcement des liens entre les organisations;

CONSIDÉRANT QUE le projet soutient indirectement la capacité d'action des organismes locaux en nourrissant la motivation et l'engagement des personnes qui s'y impliquent, ce qui contribue à la pérennité des initiatives communautaires sur le territoire.

Sur proposition de M. Guy Lafrenière, il est unanimement résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2026-04-16-08

D'ACCORDER au Centre de développement communautaire de Matagami une subvention maximale de 6 948 $ pour la réalisation de son projet « Conférence pour la Semaine de l'action bénévole – MAT »;

D'AUTORISER la direction générale à signer, exécuter et livrer, pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James, tous les actes, documents et écrits, de même qu'à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu'elle peut, à sa discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3. PDC-149 – FÊTE FAMILIALE DU 30E ANNIVERSAIRE – CHA

CONSIDÉRANT QUE le projet et son bénéficiaire répondent aux critères d'admissibilité du Programme de développement des communautés et que des sommes sont toujours disponibles;

CONSIDÉRANT QUE l'événement crée un espace rassembleur favorisant le bien-être, la cohésion sociale et l'animation du milieu, tout en contribuant à offrir des conditions de vie stimulantes et à renforcer l'attractivité du territoire pour les familles et les nouveaux arrivants;

CONSIDÉRANT QUE la mobilisation des partenaires locaux, des familles et du milieu scolaire autour du 30e anniversaire consolide le sentiment d'appartenance, soutient l'enracinement des citoyens et participe à la vitalité sociale et communautaire du territoire.

Sur proposition de Mme Morgane Gauvin, il est unanimement résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2026-04-16-09

D'ACCORDER à Le Petit Train inc. une subvention maximale de 8 500 $ pour la réalisation de son projet « Fête familiale du 30e anniversaire - CHA »;

D'AUTORISER la direction générale à signer, exécuter et livrer, pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James, tous les actes, documents et écrits, de même qu'à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu'elle peut, à sa discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4. PDC-151 – SEMAINE DE LA FAMILLE 2026 – LSQ

CONSIDÉRANT QUE le projet et son bénéficiaire répondent aux critères d'admissibilité du Programme de développement des communautés et que des sommes sont toujours disponibles;

CONSIDÉRANT QUE le projet propose une programmation d'activités gratuites et accessibles favorisant la participation des familles et renforçant les liens sociaux au sein de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE l'initiative mobilise plusieurs organismes du milieu et favorise la collaboration communautaire afin d'offrir une activité rassembleuse bénéfique pour la population.

Sur proposition de M. René Dubé, il est unanimement résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2026-04-16-10

D'ACCORDER à la Ville de Lebel-sur-Quévillon une subvention maximale de 10 000 $ pour la réalisation de son projet « Semaine de la famille 2026 - LSQ »;

D'AUTORISER la direction générale à signer, exécuter et livrer, pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James, tous les actes, documents et écrits, de même qu'à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu'elle peut, à sa discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5. PF-057 – 11E ÉDITION DU FESTIVAL LA DÉBÂCLE MUSICALE – CHI

CONSIDÉRANT QUE le projet et son bénéficiaire répondent aux critères d'admissibilité du Programme pour les festivals et que des sommes y sont toujours disponibles;

CONSIDÉRANT QUE l'événement bonifie l'offre culturelle locale, anime le centre-ville et participe à la vitalité des milieux de vie, en cohérence avec les priorités régionales visant des communautés dynamiques et attractives;

CONSIDÉRANT QUE l'initiative favorise la rétention et l'attraction de la population, stimule l'achalandage durant un long week-end, soutient l'activité touristique et mobilise plusieurs partenaires du territoire.

Sur proposition de M. Denis Lemoyne, il est unanimement résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2026-04-16-11

D'ACCORDER au Festival la Débâcle musicale à Chibougamau une subvention maximale de 10 000 $ pour la réalisation de son projet « 11e édition du Festival la Débâcle musicale - CHI »;

D'AUTORISER la direction générale à signer, exécuter et livrer, pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James, tous les actes, documents et écrits, de même qu'à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu'elle peut, à sa discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. DIVERS

Aucun point n'a été ajouté.

8. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

9. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance aura lieu le 4 juin 2026 comme prévu au calendrier.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé.

Sur proposition de M. Jacques Fortin, il est unanimement résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2026-04-16-12

DE LEVER la séance à 15 h 11.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nichèle Compartino Présidente	Marie-Claude Brousseau Directrice générale